

R. Par. 18. Apr.  
1662

Monsieur

je reçeus auant hier la vostre tres agreable  
du 8. du courant, avec l'encluse de Mr  
l'Ambassadeur Borel, et vous suis trop  
oblige' des soins continuelz qu'il vous plait  
d'avoir de mes interets. Il n'est pas  
merveille que ce Mr. du Fresno ait de la  
retenue a s'engager a rien par escrit  
sous un Regne, ou l'on respuche avec  
tant de rigueur les actions des ministres;  
mais je veux esperer que coram et de bouche  
il ne fera pas de scrupule de se declarer  
plus ouvertement en ma faveur: Pour  
a quoy l'induire, je vous prie de ne  
reparger ny raisonnements ny promesses,

am. de Zurichem.



car enfin il ne nous faut pour sortir  
 bien tost de cette affaire, qu'un homme  
 comme celui la, qui sache parfaitement  
 le genie de la Cour et de quel biais il s'y faut  
 prendre pour en obtenir quelque chose. Cepen-  
 dant j'oseris aussi a Mr Boreel, que si  
 vous Suppliez de fortifier de plus en  
 plus dans la bonne volonté qu'il témoigne  
 d'avoir pour moy; comme aussi de faire  
 aux occasions mes baisemains reciproques  
 a Mr le Premier, a qui si souhaite  
 de tout mon coeur une entiere reconalescence  
 Nous faisons estat de partir d'air  
 Vendredi prochain pour la Haye, et  
 je suis

*[Signature]*  
 Monsieur

Proste trisumble obissant  
*[Signature]*  
 Guillaume Fisdie  
 Ide Nopau

S. A. Mahan - si parti font bien apr. 2 let écur de l' Spa Brinney  
 en un le Samedy qui vient vers la Haye; pour s'ir; pr tout  
 pr tout a la Couronne - de S. A. qui l - parti trisuble en gues a Dord  
 touchant la ruelle - de S. A. qui l - parti trisuble en gues a Dord  
 bon n - loubt - pour qui - les paric - s'ir - mti - nous ce long l'ir  
 1777 n - 77 pas une cour. S. bon S'irpans en un a parays - d'air

De Turnhous ce  
 13 / 26 1662



laus  
en,  
ne  
ne



WOW

*[Faint, illegible handwriting]*







Monsieur

Monsieur de Zeitlichem  
Enuoyé de Madame la  
Princesse Douairière d'Orange  
vers Sa M<sup>te</sup> Treschrestienne  
à Paris